

65

AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA
CONFEDERATION SUISSE, DE
L'AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN



REPUBLIQUE DU NIGER

MISSION PERMANENTE AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES A
GENEVE, A VIENNE ET L'OMC

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 22^{ème} Session du
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel -Rapport
national de la Bulgarie -Genève, 07 Mai 2015**

Par Ado ELHADI ABOU, Ambassadeur R.N.

Monsieur le Président,

La délégation du Niger félicite la délégation de la Bulgarie pour la présentation de son rapport à ce 2^o cycle de l'EPU.

Ce Rapport national met en lumière l'évolution du cadre institutionnel et législatif relatif au droit de l'homme depuis son 1^{er} passage à l'EPU, afin de renforcer son dispositif pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

A cet égard, ma délégation prend note de la mise en place du mécanisme de coordination nationale pour les questions des droits de l'homme, la révision de la loi sur le Médiateur, la création du conseil national de coopération sur les questions ethniques et les questions d'intégration en charge désormais de la mise en œuvre du Plan d'action national de la « Décennie pour l'intégration des Roms 2005-2015 ».

Elle relève avec appréciation les modifications apportées à la loi sur le système judiciaire en vue de le moderniser et de garantir l'indépendance des tribunaux. Elle souligne également toute l'importance des stratégies et politiques adoptées sur la prévention et la répression de la corruption, sur la lutte contre criminalité organisée, ainsi que sur la justice pour mineurs.

Ma délégation félicite la Bulgarie son engagement en faveur de la protection des droits de l'homme et lui recommande de poursuivre ses réformes législatives afin de mieux lutter contre la discrimination dont sont victimes les populations Roms et d'autres minorités, les violences racistes ainsi que les crimes de haine et propos haineux.

Je vous remercie